

Manitoba

Commission du canal de dérivation



155, rue Carlton, bureau 200
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : 204 945-4900
Télécopieur : 204 948-2462

Le 5 juin 2009
Pour diffusion immédiate

LA COMMISSION DU CANAL DE DÉRIVATION PRÉSENTE **« L'INITIATIVE D'ACCÈS AUX MATÉRIAUX DE DÉBLAIS DE 2009 »**

Service de chargement étendu à cinq jours

Une nouvelle fois cette année, la Commission du canal de dérivation (CCD) du Manitoba va donner l'occasion au public de venir chercher de la terre de déblais (glaise) du canal de dérivation dans le cadre de l'Initiative d'accès aux matériaux de déblais de 2009.

« Pour la quatrième année consécutive, nous invitons le public à venir chercher des déblais dans le cadre de cette Initiative populaire », a déclaré Ernie Gilroy, directeur général de la Commission. À la suite des commentaires que nous avons reçus du public, nous avons également le plaisir d'annoncer que le service de chargement est étendu à cinq jours. »

Deux dépôts de déblais distincts seront créés (voir la carte ci-jointe). Lorsque les conditions météorologiques le permettront, chaque dépôt sera ouvert du mardi au dimanche, de 8 h à 18 h pendant la période précisée ci-dessous :

Dépôt du pont du chemin St. Mary's

Accès juste au sud du pont du chemin St. Mary's
qui traverse le canal de dérivation

du vendredi 3 juillet au vendredi 31 juillet

Dépôt du chemin Dunning

Accès par le chemin Dunning
à l'embranchement de la route 202

du mercredi 5 août au dimanche 4 octobre

Parmi les améliorations apportées au programme de l'année dernière, citons le devancement de la date d'ouverture, ce qui a prolongé le programme de deux à trois mois, ainsi que l'augmentation du nombre de jours pendant lesquels une chargeuse était à la disposition du public (quatre jours). Cette année, la chargeuse sera à la disposition du public pendant cinq jours, du mercredi au dimanche. Les dépôts seront fermés le lundi.

Comme les années précédentes, les déblais sont offerts gratuitement mais les frais de transport sont à la charge du public. **Il est rappelé au public qu'il ne s'agit pas de terre arable mais de remblais constitués de glaise.**

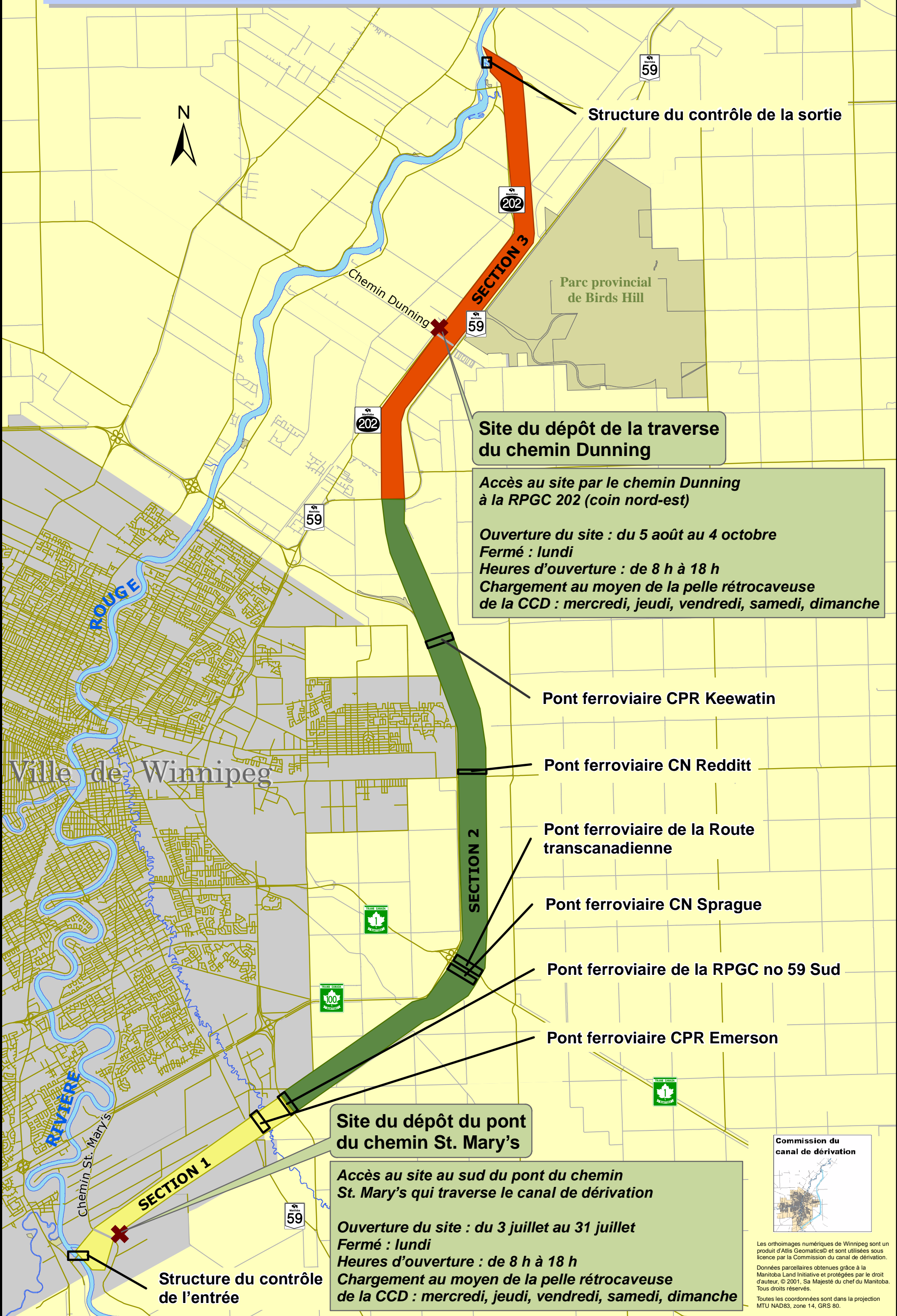
...2/

Les personnes qui souhaitent obtenir des déblais doivent être munies d'un LAISSEZ-PASSER qui peut être obtenu en remplissant un **formulaire de confirmation d'enregistrement et de décharge** et en s'inscrivant auprès de la Commission. Le formulaire est accessible sur le site Web de la Commission, à l'adresse www.floodwayauthority.mb.ca/index_fr.html. Vous pouvez également vous enregistrer en communiquant avec les bureaux de la Commission au 945-4900 ou, sans frais, au 1 866 356-6355. Au cours des trois derniers étés, les gens du Manitoba ont obtenu environ 100 000 m³ de terre grâce à l'Initiative d'accès aux matériaux de déblais.

-30-

Personne-ressource :
Ronuk Modha,
Commission du canal de dérivation du Manitoba
204-945-4178

L'initiative Accès aux matériaux de déblais de 2009 du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge



Structure du contrôle de la sortie

Site du dépôt de la traverse du chemin Dunning

Accès au site par le chemin Dunning à la RPGC 202 (coin nord-est)
Ouverture du site : du 5 août au 4 octobre
Fermé : lundi
Heures d'ouverture : de 8 h à 18 h
Chargement au moyen de la pelle rétrocaveuse de la CCD : mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche

Pont ferroviaire CPR Keewatin

Pont ferroviaire CN Redditt

Pont ferroviaire de la Route transcanadienne

Pont ferroviaire CN Sprague

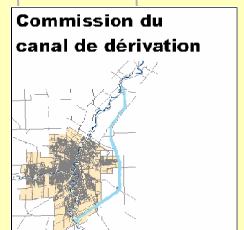
Pont ferroviaire de la RPGC no 59 Sud

Pont ferroviaire CPR Emerson

Site du dépôt du pont du chemin St. Mary's

Accès au site au sud du pont du chemin St. Mary's qui traverse le canal de dérivation
Ouverture du site : du 3 juillet au 31 juillet
Fermé : lundi
Heures d'ouverture : de 8 h à 18 h
Chargement au moyen de la pelle rétrocaveuse de la CCD : mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche

Structure du contrôle de l'entrée



Les orthoimages numériques de Winnipeg sont un produit d'Altis Geomatics® et sont utilisées sous licence par la Commission du canal de dérivation.
 Données parcellaires obtenues grâce à la Manitoba Land Initiative et protégées par le droit d'auteur. © 2001, Sa Majesté du chef du Manitoba. Tous droits réservés.
 Toutes les coordonnées sont dans la projection MTU NAD83, zone 14, GRS 80.